

Rapport EXERCICE 2019 d'orientation budgétaire

Dossier de présentation



JEUDI 18 OCTOBRE 2018 - 14H30

ESPACE MALRAUX
À JOUÉ-LÈS-TOURS

Glossaire des abréviations

— AP/CP	Autorisation de Programme / Crédit de Paiement
— BP	Budget Primitif
— BS	Budget Supplémentaire
— CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
— CNAS	Comité National d'Action Sociale
— ETP	Equivalent Temps Plein
— FACé	Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification
— FCTVA	Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
— FdC	Fonds de Concours
— FNCCR	Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
— IRVE	Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques
— RH	Ressources Humaines
— PCRS	Plan de Corps de Rue Simplifié
— SIG	Système d'Information Géographique
— TCCFE	Taxe Communale de Consommation Finale sur l'Electricité
— TECVL	Territoire d'Energie - Centre Val de Loire



Introduction

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite « Loi NOTRE » a créé le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), lequel constitue la base à partir de laquelle doit se tenir le débat sur les orientations budgétaires.

Selon ce texte, inséré à l'article L. 2312-2 du CGCT, dans les communes (...) et EPCI de plus de 10 000 habitants, le ROB présente les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels ainsi que la structure et la gestion de la dette.

L'article D. 2312-3 du CGCT vient préciser pour la présentation de la structure qu'elle doit comporter une présentation de l'évolution des dépenses et des effectifs de la collectivité.

Dans le cadre de son débat d'orientation budgétaire, le SIEIL s'est toujours attaché à une présentation exhaustive de ses dépenses et recettes par compétences tant en Fonctionnement qu'en Investissement.

Cette présentation analytique est d'autant plus nécessaire que les efforts financiers consentis par le SIEIL depuis 2015 pour ses adhérents, montrent à présent l'impact sur les dépenses du SIEIL et la réduction de son fonds de roulement.

Ces efforts ont permis de réaliser dans nos territoires des investissements structurants (renforcement des réseaux en électricité, sécurisations, modernisation de l'éclairage public...) qui permettent dès à présent de réaliser des économies sur vos charges de fonctionnement. Ainsi, le SIEIL a contribué, à son niveau, à réduire l'effet des baisses de dotations nationales sur vos budgets.

Nous devons en 2019 revenir à un équilibre budgétaire pour le SIEIL qui soit compatible dans la durée avec mon souhait de maintenir nos capacités d'investissement.

Les vice-Présidents et les services du SIEIL ont travaillé avec moi pour vous présenter des orientations budgétaires tournées vers l'innovation technique et la préservation de nos engagements financiers.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le Président du SIEIL – Jean-Luc DUPONT

ET SES VICE-PRÉSIDENTS :

Fabrice BOIGARD, premier vice-Président, Catherine CÔME (communication),
Michel GASIOROWSKI (Electricité), Antoine TRYSTRAM (Electricité et Prospectives),
Jackie MATHEVET (Eclairage public), Serge CANADELL (Environnement),
Gérard MARTELLIERE (Gaz), Francis BAISSON (SIG),
Philippe BEHAEGEL (Mobilité durable), Jean-Luc GALLIOT (Métropole)





Étude financière rétrospective - Comptes Administratifs 2014-2017

*Les indicateurs présentés ci-après ont vocation à présenter rétrospectivement
la situation financière du SIEIL de 2013 à 2017.*

Source : Comptes administratifs.



Dépenses et recettes de fonctionnement

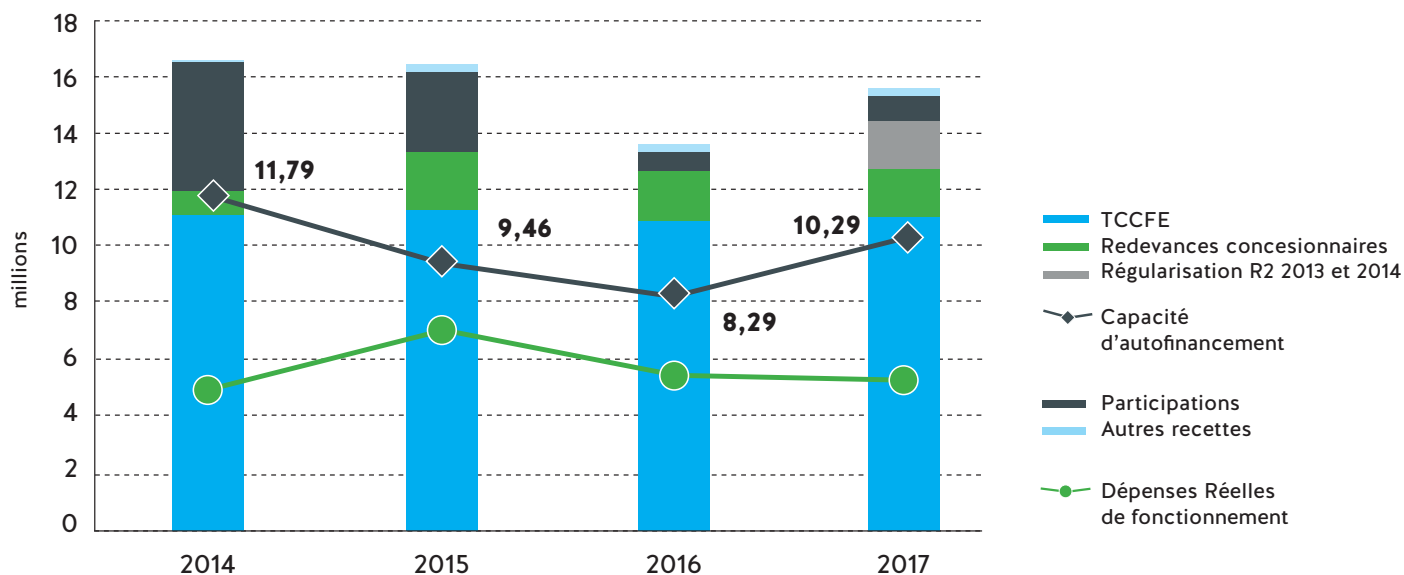
Les recettes réelles de fonctionnement de 2017 sont en hausse par rapport à 2016, s'expliquant notamment par la régularisation sur l'exercice 2017 de la Redevance R2 de 2013 et 2014 (pour 1,6 M d'€).

En neutralisant cette dernière, les recettes de fonctionnement restent stables de 2016 à 2017, représentant en moyenne pour ces deux années 13,8 M d'€. Enfin, la TCCFE représente 80 % des recettes de fonctionnement du SIEIL.

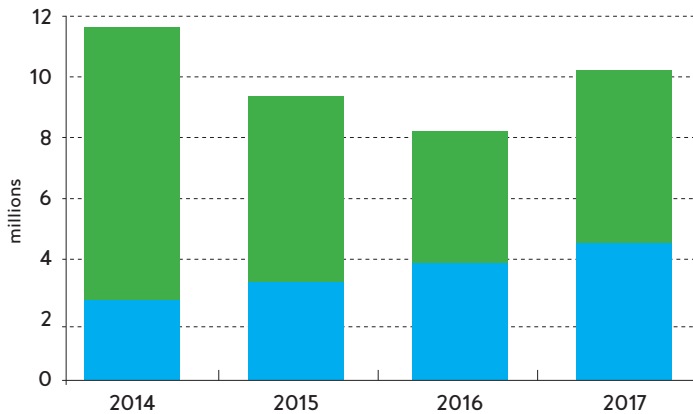
NB : si les recettes semblent diminuer de 2015 à 2016, cela s'explique principalement par une ré-imputation des mémoires de travaux en section d'investissement entre ces deux exercices.

Les dépenses de fonctionnement diminuent entre 2015 et 2016 (sous l'effet du transfert en section d'investissement des études liées à la compétence Eclairage Public) et se maintiennent entre 2016 et 2017. En moyenne, les charges de personnel représentent un tiers des dépenses réelles de fonctionnement du SIEIL.

Analyse de la section de fonctionnement



Décomposition de la capacité d'autofinancement du SIEIL



Comme exposé dans le précédent graphique, il convient de noter que la capacité d'autofinancement du SIEIL, de 2014 à 2017, est supérieure au niveau des dépenses réelles de fonctionnement et représente en moyenne 63 % des recettes réelles de fonctionnement.

En 2017, la composition de ce ratio, présenté ci-dessous, est constituée à 44 % des dotations aux amortissements et à hauteur de 56 % de l'excédent de fonctionnement capitalisé.



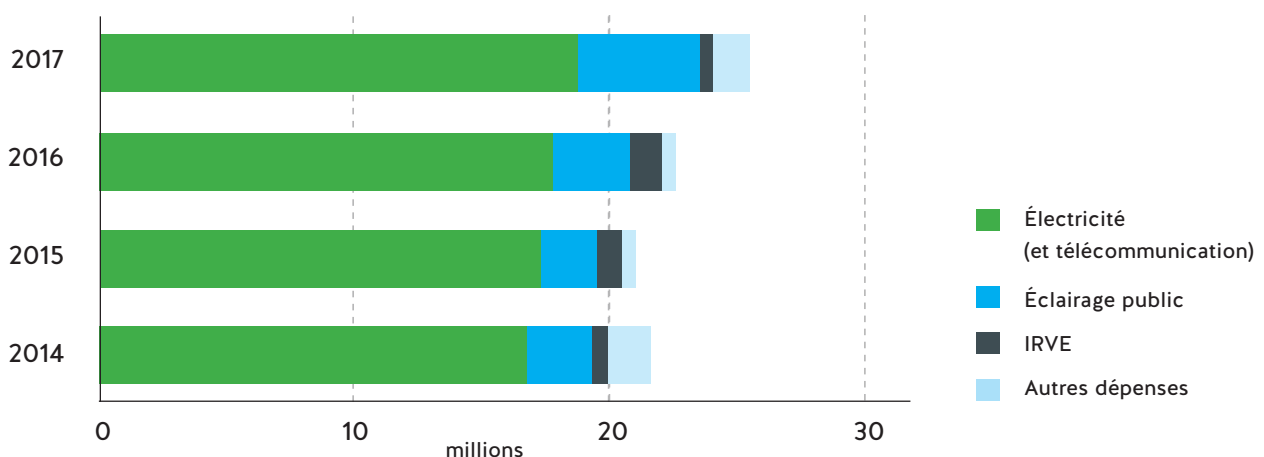
Structure des investissements du SIEIL

Les dépenses réelles d'investissement sont majoritairement composées des dépenses réalisées au titre de la compétence Electricité. Le niveau de ces dépenses reste stable depuis 2014 (17,9 M d'€ en moyenne). Concernant la compétence Éclairage Public et sous l'effet du nombre croissant d'adhésion, le niveau des dépenses de ce poste augmente, notamment à partir de 2017, faisant évoluer à la hausse, dans le même

temps, les dépenses d'investissement (+13% entre 2016 et 2017).

Pour information, les autres dépenses sont notamment composées en 2014 du versement de 1 M d'€ de capital à EnerSIEIL et en 2017 de 753 600€ d'investissement réalisés pour la mise en place du PCRS.

Structure des investissements du SIEIL

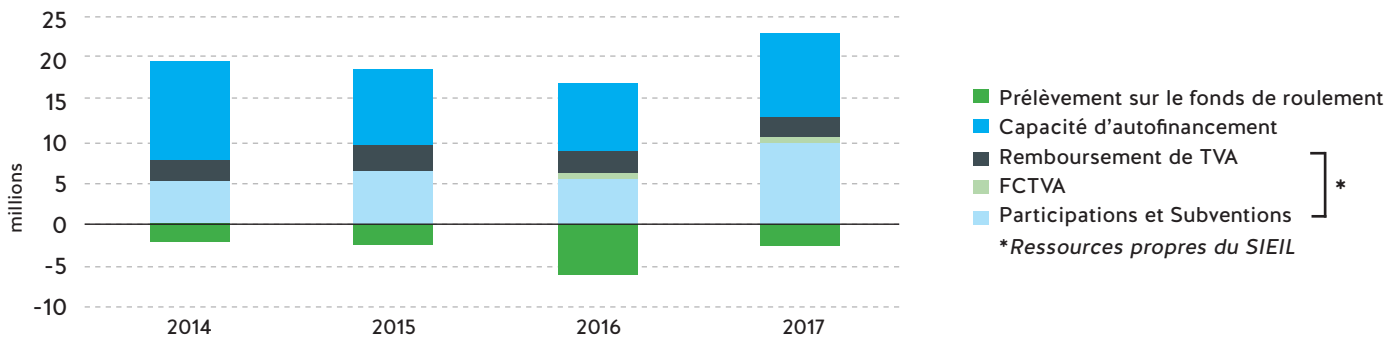


Financement des investissements du SIEIL

Le financement des investissements du SIEIL est réparti majoritairement entre les ressources propres perçues par le SIEIL (42 % en moyenne) et la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement (43% en moyenne).

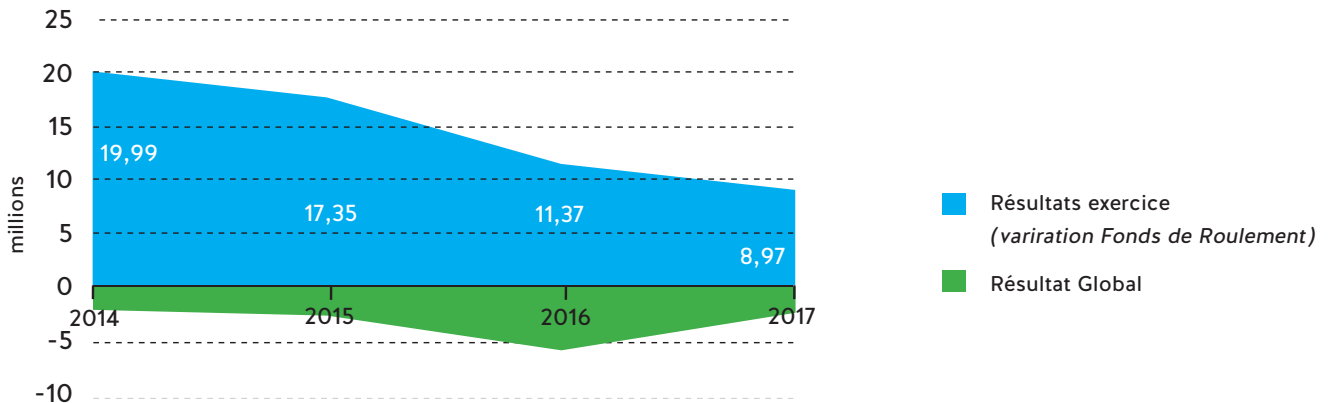
Il convient de noter qu'une partie des fonds du FACé qui auraient dus être appelés en 2016 l'ont été en 2017. Par conséquent, les ressources propres de l'année 2016 sont anormalement basses par rapport à l'année 2017, qui sont exceptionnellement hautes.

Financement des investissements



Résultat et fonds de roulement

Décomposition résultats exercices



Les résultats des 4 derniers exercices tend à diminuer, sous l'effet de la montée en puissance de la compétence Eclairage Public dans les investissements du SIEIL, et de la fin du programme de construction des Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques.

NB : la part de prélèvement sur le fonds de roulement doit être moyennée pour les exercices 2016 et 2017 (comme expliqué ci-dessus).

Depuis quatre années, le SIEIL a participé activement au soutien à l'économie locale par ses prises de décisions.

En effet, l'augmentation des taux de participation pour certains programmes d'Électricité et l'effort d'investissement

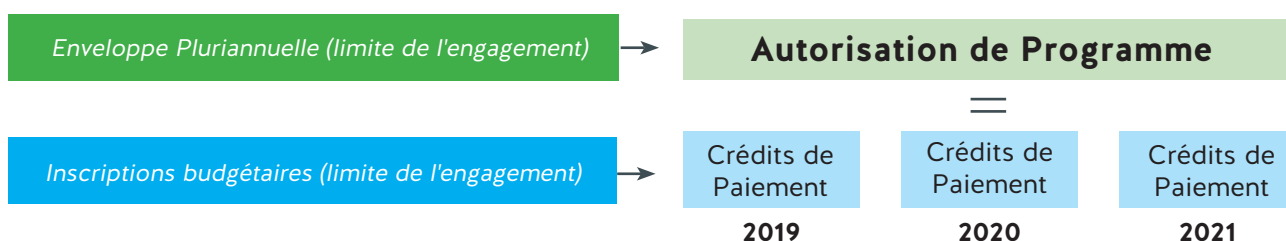
pour renouveler le parc d'Éclairage Public des communes ayant transféré leur compétence au SIEIL ont permis aux collectivités de sécuriser et de maintenir leurs réseaux en bon état tout en développant des infrastructures économes en énergie.

Le SIEIL disposait d'un fonds de roulement qui lui a permis d'accompagner ces investissements ; à présent, les éléments rétrospectifs présentés ci-dessus démontrent la nécessité de revoir les taux de participation et les montants des programmes de travaux, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire par compétences.

2

Autorisations de programme du SIEIL

Pour mémoire, le SIEIL a mis en place au 1^{er} janvier 2018, les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP), en votant lors du Comité syndical du 17 octobre 2017 un règlement budgétaire et financier (délibération n°2017-63). Ce dispositif a permis au SIEIL de réduire de 95% ses restes à réaliser en dépenses, tout en respectant le principe de sincérité budgétaire et en renforçant la transparence dans le suivi des programmes gérés en AP/CP.



Ce règlement budgétaire et financier distingue deux types d'Autorisations de Programme :

1) Les Autorisations de Programme de Projet

... finançant un programme individualisé en une seule opération.

En 2019, il sera proposé au Comité syndical de créer une nouvelle Autorisation de Programme dans le cadre du projet METHYCENTRE.

Ce projet a vocation à développer et expérimenter une unité de Power-to-Gas (électrolyse et méthanisation catalytique), couplée à une unité de méthanisation de 2018 à 2023 pour la production d'hydrogène.

Il sera proposé au Comité syndical que le SIEIL participe à cette expérimentation sous la forme d'un fonds de

concours d'1 million d'euros à la structure porteuse du projet (STORENGY), dont le versement s'effectuera sur trois exercices (voir tableau ci-dessous).

Parallèlement aux versements de fonds de concours, le SIEIL signera avec le porteur de projet un accord de participation dans la perspective de développement de l'hydrogène de synthèse.

Libellé	Montant de l'Autorisation de Programme	Crédit de Paiement 2019	Crédit de Paiement 2020	Crédit de Paiement 2021
FONDS DE CONCOURS - METHYCENTRE	1 000 000	300 000	425 000	275 000

2) Les Autorisations de Programme d'Intervention

... finançant un programme regroupant un ensemble cohérent d'opérations dans un domaine d'intervention spécifique.

Pour les compétences Electricité et Eclairage Public, il a été décidé de suivre en AP/CP :

- les fonds de concours (en dépenses uniquement),
- et les travaux (en dépenses et en recettes).

NB : la diminution des programmes pour les AP de 2019 se traduira budgétairement dans le budget de 2020, étant donné que l'exercice 2019 sera surtout concerné par le solde des programmes de 2017 et l'exécution des programmes de 2018.

Au vu des éléments rétrospectifs présentés et du soutien apporté par le SIEIL ces dernières années à ses collectivités membres en Electricité et en Eclairage Public, il sera proposé pour les Autorisations de Programme de 2019 de diminuer le montant des programmes afin d'atténuer le prélèvement sur le fonds de roulement et de maintenir les résultats pour les futurs comptes administratifs

Autorisation de programme ÉLECTRICITÉ - TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

PROGRAMMES ÉLECTRICITÉ	DEPENSES							Évol° 2019/ 2018	Évol° 2019/ 2016	Crédits de Paiement du Budget 2018	Crédits de Paiement du Budget 2019
	Autorisation de Programme 2016	Autorisation de Programme 2017	Autorisation de Programme 2018	Autorisation de Programme 2019	Evol° 2019/ 2018		Inscriptions budgétaires				
	Engagement du SIEIL sur les programmes (mandatement sur 3 années)				Evol° 2019/ 2016						
Renforcement - aidé par FACé	2 766 000,00	2 574 000,00	2 541 000,00	2 541 000,00	0,0%	-8,1%	2 621 900,00	3 348 900,00			
Dissimulation - aidé par Eneadis (Article 8)	1 113 000,00	1 220 000,00	1 020 000,00	1 020 000,00	0,0%	-8,4%	1 178 100,00	1 089 700,00			
Dissimulation - aidé par FACé	1 317 000,00	1 064 000,00	1 041 000,00	1 041 000,00	0,0%	-21,0%	1 099 300,00	965 800,00			
Dissimulation Cabines Hautes	692 000,00	693 000,00	508 000,00	300 000,00	-40,9%	-56,6%	689 800,00	344 900,00			
Extension - hors FACé	1 562 000,00	2 850 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00	0,0%	79,3%	2 775 000,00	2 697 500,00			
Extension - aidé par FACé	1 686 000,00	2 040 000,00	1 692 000,00	1 700 000,00	0,5%	0,8%	1 685 000,00	863 000,00			
Dissimulation - hors FACé	3 778 000,00	4 135 000,00	4 552 000,00	4 000 000,00	-12,1%	5,9%	4 528 000,00	4 566 700,00			
Géolocalisation des réseaux	278 000,00	126 000,00			s.o	s.o	700,00	126 000,00			
Tvx EP liés à l'ER - compét. non transf.	471 000,00	700 000,00	650 000,00	650 000,00	0,0%	38,0%	620 600,00	874 300,00			
Tvx EP liés à l'ER - compét. transf.	420 000,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00	0,0%	54,8%	592 100,00	611 500,00			
Renforcement - hors FACé	83 000,00	108 000,00	150 000,00	150 000,00	0,0%	80,7%	98 300,00	157 800,00			
Réhabilitation des postes	113 000,00	35 400,00	60 000,00	60 000,00	0,0%	-46,9%	35 100,00	82 000,00			
Sécurisation - hors FACé	466 600,00	510 000,00	140 000,00	150 000,00	7,1%	-67,9%	293 200,00	306 200,00			
Sécurisation - aidé par FACé	1 286 000,00	1 180 500,00	1 173 000,00	1 173 000,00	0,0%	-8,8%	1 343 900,00	1 295 900,00			
Sécurisation des fils nus de faible section - aidé par FACé	1 978 000,00	1 765 500,00	1 794 000,00	1 795 000,00	0,1%	-9,3%	2 162 300,00	2 152 600,00			
Télécommunication	1 649 000,00	2 600 000,00	1 500 000,00	2 200 000,00	46,7%	33,4%	1 985 500,00	2 185 100,00			
	19 658 600,00	22 251 400,00	20 271 000,00	20 230 000,00	-0,2%	2,9%	21 708 800,00	21 667 900,00			

PROGRAMMES ÉLECTRICITE	RECETTES (FACé + Art 8 Enedis + Participations)							Crédits de Paiement du Budget	
	Autorisation de Programme 2016	Autorisation de Programme 2017	Autorisation de Programme 2018	Autorisation de Programme 2019	Evol* 2019/2018	Evol* 2019/2016	Crédits de Paiement du Budget 2018	Crédits de Paiement du Budget 2019	
	Engagement du SIEIL sur les programmes (mandatement sur 3 années)						Inscriptions budgétaires		
Renforcement - aidé par FACé	1 712 000,00	1 716 000,00	1 694 000,00	1 690 000,00	-0,2%	-1,3%	1 834 300,00	1 837 900,00	
Dissimulation - aidé par Enedis (Article 8)	415 000,00	525 000,00	422 000,00	510 000,00	20,9%	22,9%	497 400,00	513 000,00	
Dissimulation - aidé par FACé	671 000,00	685 000,00	676 000,00	778 000,00	15,1%	15,9%	607 700,00	569 400,00	
Extension - hors FACé	687 000,00	720 000,00	784 000,00	700 000,00	-10,7%	1,9%	604 500,00	808 400,00	
Extension - aidé par FACé	685 000,00	626 000,00	748 000,00	848 000,00	13,4%	23,8%	435 000,00	663 400,00	
Dissimulation - hors FACé	238 000,00	350 000,00	320 000,00	660 000,00	106,3%	177,3%	378 200,00	373 000,00	
Sécurisation - aidé par FACé	784 000,00	787 000,00	782 000,00	780 000,00	-0,3%	-0,5%	768 300,00	843 700,00	
Sécurisation des fils nus de faible section - aidé par FACé	1 177 000,00	1 177 000,00	1 196 000,00	1 195 000,00	-0,1%	1,5%	1 089 700,00	1 264 200,00	
Télécommunication	1 936 000,00	2 600 000,00	1 500 000,00	2 200 000,00	46,7%	13,6%	2 697 100,00	2 160 000,00	
	8 305 000,00	9 186 000,00	8 122 000,00	9 361 000,00	15,3%	12,7%	8 912 200,00	9 033 000,00	

La présentation des Autorisations de Programme relatifs aux travaux réalisés sur les réseaux d'électricité permet de mesurer l'investissement engagé chaque année par le SIEIL pour ses communes. En dépense, il convient de noter que depuis 2016, le SIEIL a augmenté de près de 3% le montant de ses programmes. D'autre part, l'enveloppe globale proposée entre 2018 et 2019 se stabilise.

Toutefois, il convient de rappeler que le programme relatif aux travaux de Télécommunication représente 10 % de l'enveloppe globale et est totalement équilibré en recettes par les mémoires de travaux appelés auprès des communes. Ainsi, en neutralisant ce programme pour les dépenses, l'autorisation de programme pour 2019 est en diminution de près de 4% par rapport à l'année précédente.

Concernant les recettes, il sera proposé au Comité syndical d'augmenter le taux de participation des collectivités de 10% à 20% pour tous les programmes relatifs aux travaux de dissimulation (cette hypothèse a été intégrée dans les chiffres présentés ci-dessus et explique la hausse de +15% entre 2018 et 2019).

Autorisation de programme

ÉCLAIRAGE PUBLIC - TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

PROGRAMMES ÉCLAIRAGE PUBLIC		DEPENSES						Crédits de Paieiment du Budget 2018	Crédits de Paieiment du Budget 2019
		Autorisation de Programme 2016	Autorisation de Programme 2017	Autorisation de Programme 2018	Autorisation de Programme 2019	Evol* 2019/ 2018	Evol* 2019/ 2016		
		Engagement du SIEIL sur les programmes (mandatement sur 3 années)						Inscriptions budgétaires	
Assist. Maîtrise d'Ouvrage Tvx Neufs	AM	507 000	330 000			s.o	-100%	206 700	69 200
Contrôle Techniq. des installations	CT	13 000	28 000	30 000	30 000	0,0%	130,8%	34 600	16 900
Renouvellement	W	1 977 600	2 642 000	3 000 000	1 800 000	-40%	-9%	2 746 400	2 386 000
Maintenance	WM				450 000,00	s.o	s.o		202 500
Modernisation Sources Lumieuses	WS	206 600	560 000	600 000	350 000	-41,7%	69,4%	685 100	365 900
Dissimulation	Y	957 000	1 000 000	1 120 000	1 160 000	3,6%	21,2%	1 044 400	1 244 800
Extension	Z	594 000	700 000	650 000	750 000	15,4%	26,3%	712 500	739 400
Plan aménagement et mise en lumière	ML				60 000	s.o	s.o		27 000
		4 255 200	5 260 000	5 400 000	4 600 000	- 14,8 %	8,1 %	5 429 700	5 051 700

PROGRAMMES ÉCLAIRAGE PUBLIC		RECETTES						Crédits de Paieiment du Budget 2018	Crédits de Paieiment du Budget 2019
		Autorisation de Programme 2016	Autorisation de Programme 2017	Autorisation de Programme 2018	Autorisation de Programme 2019	Evol* 2019/ 2018	Evol* 2019/ 2016		
		Engagement du SIEIL sur les programmes (mandatement sur 3 années)						Inscriptions budgétaires	
Renouvellement	W	220 500	367 000	960 000	600 000	-37,5%	172,1%	436 000	685 100
Maintenance	WM				150 000	s.o	s.o		46 100
Dissimulation	Y	251 500	135 000	358 000	386 600	8%	53,7%	194 200	345 800
Extension	Z	140 500	254 500	312 000	375 000	20,2%	166,9%	182 100	344 200
		612 500	756 500	1 630 000	1 511 600	- 7,3 %	146,8 %	812 300	1 421 200

La compétence Eclairage Public est récente dans l'activité du SIEIL (2011). Le nombre de communes adhérentes est en hausse depuis ces six dernières années. Ainsi, le niveau des dépenses inscrites pour chaque programme par année est croissant. La présentation ci-dessus permet de mesurer la montée en puissance des investissements réalisés par le SIEIL pour les communes ayant transféré leur compétence.

Au vu des investissements du SIEIL pour renouveler les réseaux d'éclairage public ces dernières années, il est proposé au Comité syndical de minorer l'Autorisation de Programme pour 2019, par rapport aux montants votés pour 2018. En outre,

deux nouveaux programmes, permettant un suivi plus analytique des dépenses, seront créés : un programme permettant d'isoler la Maintenance sur les réseaux d'éclairage public (WM) et un programme pour identifier les plans d'aménagement et de mise en lumière (ML).

Enfin, concernant les recettes, la proposition faite ci-dessus conserve les taux de participation appliqués pour 2018 (à savoir 60 % de participation du SIEIL pour les programmes, W, WM et Y; et 40 % pour le programme d'extension, Z) pour les communes adhérentes.

Autorisation de programme

ÉLECTRICITÉ - FONDS DE CONCOURS

PROGRAMMES ÉCLAIRAGE PUBLIC		DÉPENSES						Crédits de Paiement du Budget 2018	Crédits de Paiements du Budget 2019
		Autorisation de Programme 2016	Autorisation de Programme 2017	Autorisation de Programme 2018	Autorisation de Programme 2019	Evol° 2019/ 2018	Evol° 2019/ 2016		
		Engagement du SIEIL sur les programmes (mandatement sur 3 années)						Inscriptions budgétaires	
Déplacement d'Ouvrages	DO	1 100	50 000	10 000	20 000	100,0%	1718,2%	35 100	18 800
Tvx Télécom (comp. Transférée)	TT	145 000	250 000	200 000	200 000	0,0%	37,9%	233 700	115 400
Tvx Télécom (comp. Non Transférée)	TN	50 000	50 000	50 000	30 000	-40,0%	-40,0%	90 400	53 000
		196 100	350 000	260 000	250 000	-3,8%	27,5%	359 200	187 200

Les fonds de concours relatifs à la compétence Électricité concernent principalement l'aide apportée par le SIEIL aux communes sur les travaux réalisés sur les réseaux de télécommunication, pour celles ayant transféré leur compétence

(200 000€) ou non (30 000€). Au global, l'enveloppe pour 2019 est en diminution de près de 4% par rapport à 2018, représentant 250 000€.

ÉCLAIRAGE PUBLIC - FONDS DE CONCOURS

PROGRAMMES ÉCLAIRAGE PUBLIC		DÉPENSES						Crédits de Paiement du Budget 2018	Crédits de Paiement du Budget 2019
		Autorisation de Programme 2016	Autorisation de Programme 2017	Autorisation de Programme 2018	Autorisation de Programme 2019	Evol° 2019/ 2018	Evol° 2019/ 2016		
		Engagement du SIEIL sur les programmes (mandatement sur 3 années)						Inscriptions budgétaires	
Fonds de Concours - EP	EP	700 000	700 000	650 000	470 000	-27,7%	-32,9%	758 600	673 500
Fonds de Concours - Illuminations	ILL	30 000	30 000	30 000	30 000	0,0%	0,0%	51 500	30 900
FdC - Lampes à Vapeur de Mercure	LVM	80 000				s.o	-100%	67 400	-
		810 000	730 000	680 000	500 000	- 26,5%	- 38,3%	877 500	704 400

Les fonds de concours versés aux communes n'ayant pas transféré leur compétence au SIEIL feront également l'objet d'une diminution par rapport à 2018. En effet, le nombre croissant de collectivités adhérentes à la compétence Eclairage Public diminue du fait de la part de communes non adhérentes susceptibles de solliciter le SIEIL pour le versement de fonds de concours.

Par ailleurs, il sera proposé de revoir les taux de participations du SIEIL pour les fonds de concours versés dans le cadre des travaux d'Eclairage Public de - 10 % pour les extensions (de 30% à 20%) et pour les renouvellements (de 50% à 40%). Cette décision fera l'objet d'une délibération d'ici la fin de l'année 2018, pour les programmes de 2019.

Ressources humaines

Évolution des effectifs prévisionnels - de 2017 à 2019

Evalués en Equivalent Temps Plein (ETP)

	ETP au 31/12/2017	ETP au 31/12/2018	ETP au 31/12/2019
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	13,40	14,40	14,40
ÉLECTRICITE	17,25	19,39	17,39
ÉCLAIRAGE PUBLIC	6,90	7,45	6,95
GAZ	0,98	0,98	0,98
ENVIRONNEMENT	1,00	1,50	1,50
PCRS	1,00	5,00	5,00
SIG	1,08	1,08	1,08
TOTAL ETP	41,61	49,80	47,30

Ventilation analytique des Charges de personnel

(Hors assurance statutaire, cotisation CNAS, Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées, Visites médicales etc.)

		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	Dépenses	760 000	744 000
	Recettes mutualisation	-38 000	-38 000
	Solde net	722 000	706 000
ÉLECTRICITE		835 000	800 000
ÉCLAIRAGE PUBLIC		346 000	300 000
GAZ		60 000	62 000
ENVIRONNEMENT	Dépenses	42 000	61 000
	Recettes mutualisation	-24 000	-40 300
	Solde net	18 000	20 700
PCRS		250 000	250 000
SIG		61 000	63 000
	TOTAL	2 292 000	2 201 700

Comme présenté l'an passé, l'année 2018 reste exceptionnelle avec l'anticipation de départs en retraite de plusieurs agents et donc du recrutement de leurs remplaçants en «tuilage» pour une meilleure passation des connaissances ; ce qui explique l'augmentation de la charge.

En 2019, le budget RH du SIEIL se stabilise tout en permettant d'assurer pleinement l'activité du SIEIL et le développement des services aux communes adhérentes.

Ressources humaines

TABLEAU DES EFFECTIFS - COMPOSITION - POSTES CRÉÉS

TITULAIRES	
FILIÈRE TECHNIQUE	
Ingénieur principal	2
Ingénieur	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	4
Technicien principal de 2 ^{de} classe	3
Technicien	5
Agent de maîtrise principal	1
Adjoint technique principal de 2 ^{de} classe	2
Adjoint technique	4

FILIÈRE ADMINISTRATIVE	
Attaché	5
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1
Rédacteur principal de 2 ^{de} classe	1
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1
Adjoint administratif principal de 2 ^{de} classe	4
Adjoint administratif	8

CONTRACTUELS	
Technicien	8
Adjoint administratif	1

3

Présentation des orientations budgétaires pour 2019

Présentation et rappel des règles budgétaires

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (articles L. 2312-1, L. 2313-1 et L.5211-36), le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire doit organiser un débat sur les orientations budgétaires générales du budget, ainsi que sur les engagements financiers pluriannuels.

Pour 2019, il est proposé une présentation par compétence / missions, avec une ventilation analytique des charges de personnel et de certaines recettes (Redevance R2 Enedis, FCTVA).

Pour chaque compétence / mission, seront présentés :

- les orientations stratégiques (intégrant les Crédits de Paiement précédemment détaillés dans la partie AP/CP),

- une présentation des crédits qui seront ultérieurement proposés au vote du Budget 2019, avec un rappel des crédits votés au Budget Primitif et Budget Supplémentaire de 2018,

**À noter que les coûts mutualisés avec d'autres structures sont indiqués pour leur coût net.*

- le cas échéant, une prospective pour les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP).

Enfin, une synthèse de chacune de ces compétences pour le budget 2019 permettant de déterminer l'équilibre budgétaire et le besoin de financement conclura la présentation de ces orientations budgétaires.

Informations générales sur les éléments du budget

Fonctions retenues :



020	Administration générale de la collectivité locale
021	Assemblée locale
814	Éclairage Public
820	Aménagement urbain (Cartographie, Plan de Cors de Rue Simplifié)
93	Énergie (Gaz, Electricité, Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques etc.)

Nature des votes :

Vote par nature et au niveau du chapitre assorti d'une présentation croisée par fonction

- **Section de fonctionnement (F)** = au chapitre
- **Section d'investissement (I)** = au chapitre

Légende :

-  Montants détaillés dans les APCP
-  Montants détaillés dans les ventilations analytiques / charges de personnel

Gestion de la dette du SIEIL

Le SIEIL était totalement désendetté entre 2015 et 2017. En juillet 2018 et après délibération du Comité syndical, le SIEIL a souscrit un emprunt afin de financer les investissements réalisés au titre du PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié).

Pour mémoire : cet emprunt a été réalisé auprès de la Banque Postale, pour un montant de 1 Millions d'€, amorti sur une durée de 15 ans, à taux fixe (1,32%).

Administration générale

Le SIEIL a engagé en 2017 et 2018 une politique volontariste de dématérialisation et de numérisation de ces procédures (Gestion électronique du courrier, archives électroniques, convocations, signatures...).

Il convient à présent d'adapter nos outils « métiers » (gestion des dossiers travaux électricité et éclairage public, suivi des consommations énergétiques...) aux besoins de gestion de

notre structure mais aussi à ceux de la transition énergétique et de l'OPEN DATA (accès libre aux données publiques).

L'acquisition de logiciels performants sera donc nécessaire pour atteindre des objectifs ambitieux de suivi de l'activité pour le SIEIL mais aussi ses membres adhérents (contrôle des recettes et dépenses, des travaux et des données). Les autres charges générales restent stables.

		DEPENSES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL DÉPENSES		5 383 000	4 274 400	-21%
INFORMATIQUE		775 000	910 500	17%
I	Acquisition de Logiciels (<i>Suivi des affaires, suivi de la TCCFE et suivi énergétique</i>)	475 000	576 000	21%
I	Acquisitions matériel informatique (<i>serveurs, ordinateurs, etc.</i>)	10 000	30 000	200%
F	Maintenance diverses - logiciels et serveurs	130 000	204 500	57%
F	Prestations et sécurité informatiques	160 000	100 000	-38%
RESSOURCES HUMAINES (hors charges de personnel)		229 000	245 600	7%
F	Plan de formation des agents / élus	56 000	56 500	0,9%
F	Indemnité des élus	92 000	92 000	0,0%
F	CNAS	10 000	13 000	30%
F	Assurance statutaire	50 000	58 800	18%
F	Autres dépenses (<i>Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées, visites médicales, etc.</i>)	21 000	25 300	20%
ADMINISTRATION GENERALE		4 379 000	3 118 300	-29%
F	Charges de personnel (coût net)	722 000	706 000	-2%
F	Reversement de la Taxe Communale de Consommation Finale de l'Electricité	1 400 000	1 300 000	-7%
F	Charges de fonctionnement du SIEIL	554 000	532 600	-4%
F	Renouvellement Fonds d'aide au maintien de l'énergie (FSL)	50 000	50 000	0,0%
F	Agence locale de l'énergie 37	60 000	60 000	0,0%
F	Coopération décentralisée	10 000	10 000	0,0%
F	Cavités souterraines	15 000	15 000	0,0%
F	Cotisation FNCCR	50 000	50 000	0,0%
F	Frais relatifs aux groupement d'achat d'énergie mutualisé	non valorisé au BP 2018	15 200	s.o
F	Capital + Apport en compte courant (<i>MODULO + EneRCentre-Val de Loire</i>)	939 000	50 000	-95%
F	Etudes / Travaux Siège Social SIEIL	248 000	5 500	-98%
F+I	Autres dépenses exceptionnelles	331 000	324 000	-2%

Administration générale

		RECETTES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL RECETTES		12 614 000	11 875 000	-6 %
ADMINISTRATION GENERALE		12 614 000	11 875 000	-6 %
I	Remboursement Apport en compte courant 2012 (EneRCentre-Val de Loire)	754 000	-	-100 %
I	FCTVA	50 000	50 000	0,0 %
F	Perception de la Taxe Communale de Consommation Finale de l'Electricité	11 000 000	11 000 000	0,0 %
F	Redevances de concession (R1)	580 000	580 000	0,0 %
F	Primes Certificats d'Economie d'énergies	-	15 000	s.o
F	Atténuations de charges de personnel (remboursement indemnités journalières etc.)	30 000	30 000	0 %
F+I	Autres recettes exceptionnelles	200 000	200 000	0,0 %
Disponible dégagée par les dépenses et recettes de l'Administration Générale (Recettes - Dépenses)		7 231 000	7 600 600	

Électricité

Compte tenu des arbitrages budgétaires évoqués précédemment, certaines enveloppes budgétaires seront revues en 2019 afin de revenir à un équilibre (recettes/dépenses) de cette compétence, conforme aux besoins enregistrés.

Les taux de participations sont révisés (voir dossier du Comité syndical).

Les montants de programme restent identiques eu égard aux volumes des demandes des communes adhérentes.

		DÉPENSES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL DÉPENSES		22 982 000	22 723 700	-1%
I	TRAVAUX GERES <u>EN AP/CP</u> depuis le 1 ^{er} janvier 2018	21 708 800	21 667 900	-0,19%
I	FONDS DE CONCOURS GERES <u>EN AP/CP</u> depuis le 1 ^{er} janvier 2018	359 200	187 200	-48%
F	Charges de personnel - liées à la compétence ELECTRICITE	835 000	800 000	-4%
F	Contrôle du Concessionnaire	74 000	68 600	-7%
F	Autres dépenses	5 000	0	-100%

		RECETTES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL RECETTES		12 642 200	12 791 700	1%
I	RECETTES GERES <u>EN AP/CP</u> depuis le 1 ^{er} janvier 2018	8 912 200	9 033 000	1%
I	Récupération de TVA (Enedis)	3 080 000	2 986 000	-3%
F	Redevance R2 (part Electricité)	650 000	772 700	19%

Prise en charge sur Budget Général (Dépenses - recettes)	10 339 800	9 932 000
---	------------	-----------

Éclairage public

Le nombre croissant de communes adhérentes à la compétence a amené le SIEIL à renforcer son service, afin de répondre aux besoins des communes adhérentes pour cette compétence. A ce jour, la cotisation statutaire ne permet plus d'équilibrer les charges structurelles de ce service. Par conséquent, il sera proposé de faire évoluer le coût par habitant, de 0,40 € à 0,80 € pour les communes adhérentes et de 0,05 € à 0,20 € pour les intercommunalités adhérentes.

Par ailleurs, l'investissement vers la sécurisation des réseaux et la maîtrise de l'énergie restent primordiaux pour les nou-

veaux adhérents mais contenu dans une Autorisation de Programme pour les travaux sur les réseaux (en diminution par rapport au montants votés en 2018).

Les contrôles exercés par les chambres régionales des comptes et Préfecture auprès de nombreux syndicats d'énergie ces derniers mois, notamment sur les fonds de concours versés, impose au SIEIL d'engager cette modification de ces participations avant d'y être contraints plus radicalement.

		DÉPENSES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
	TOTAL DÉPENSES	8 418 200	8 021 100	- 4,7%
I	TRAVAUX GERES <i>EN AP/CP</i> <i>depuis le 1^{er} janvier 2018</i>	5 429 700	5 051 700	- 7%
I	FONDS DE CONCOURS GERES <i>EN AP/CP</i> <i>depuis le 1^{er} janvier 2018</i>	877 500	704 400	- 20%
I	Programme mise en lumière avec le CD 37	150 000	100 000	-33,3%
I	Géolocalisation des Ouvrages EP	250 000	250 000	0,0%
F	Charges de personnel - liées à la compétence ECLAIRAGE PUBLIC	346 000	300 000	-13%
F	Maintenance Curative (MC)	50 000	45 000	-10%
F	Maintenance Préventive (MP)	900 000	850 000	-6%
F	Exploitation des réseaux (réinscription de 2018 à 2019)	400 000	400 000	0,0%
F	Audit d'éclairage public (mise à jour)	-	320 000	s.o
F	Autres dépenses	15 000	-	-

		RECETTES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
	TOTAL RECETTES	2 822 300	3 693 500	31 %
I	RECETTES GERES <i>EN AP/CP</i> <i>depuis le 1^{er} janvier 2018</i>	812 300	1 421 200	75 %
I	FCTVA	450 000	750 000	67%
F	Cotisations statutaires (collectivités adhérentes)	80 000	182 000	128 %
F	Cotisations maintenance (collectivités adhérentes)	900 000	900 000	0,0%
F	Redevance R2 (part ECLAIRAGE PUBLIC)	580 000	440 300	-24%

Prise en charge sur Budget Général (Dépenses - recettes)	5 595 900	4 327 600
---	------------------	------------------

Gaz

Le service GAZ assure le contrôle réglementaire des concessionnaires gaz, propose l'offre du contrôle aux communes en gaz naturel non adhérentes, promeut la distribution de gaz en réseaux et pilote le développement (créations et extensions) desdits réseaux.

Le budget du service GAZ repose, en recettes, sur les redevances de concessions, dites R1, versées par les concessionnaires (95 344 € pour 2018) et le budget général du

SIEIL pour les subventions d'équilibre (investissements) qui est lui-même remboursé par les communes de l'avance faite par le SIEIL des fonds de concours sur les subventions d'équilibre.

Les dépenses du service GAZ concernent l'exercice du contrôle des concessionnaires et le financement des subventions d'équilibre (investissement pour le SIEIL pour 70 % et avance pour les communes [fonds de concours] pour 30 %).

		DÉPENSES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL DÉPENSES		671 000	557 000	-17%
I	Part SIEIL - Premier établissement réseaux (GPE)	312 000	175 000	-44%
I	Part Commune - Premier établissement réseaux (GPE)	134 000	75 000	-44%
I	Part SIEIL - Extension réseaux (GEX)	86 000	137 000	59%
I	Part Commune - Extension réseaux (GEX)	37 000	58 000	57%
F	Charges de personnel - liées à la compétence GAZ	60 000	62 000	3%
F	Contrôle du concessionnaire	15 000	20 000	33%
F	Reversement aux communes d'une part de redevance	27 000	30 000	11%

		RECETTES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL RECETTES		150 000	137 800	-8%
I	Remboursement de la subv. D'équilibre par commune (GPE)	33 000	27 000	-18%
I	Remboursement de la subv. D'équilibre par commune (GEX)	17 000	10 800	-36%
I	Redevances de concession (R1)	100 000	100 000	0%

Prise en charge sur Budget Général (Dépenses - recettes)	521 000	419 200
---	----------------	----------------

Mobilité durable

Avec la création de MODULO, la mobilité s'oriente vers un axe fort de mutualisation avec d'autres territoires (45-51-72...) dans un souci de rationalisation des coûts.

Le déploiement des biogaz et de l'hydrogène est un enjeu d'avenir économique pour nos territoires, le SIEIL et MODULO s'attacheront en 2019 à explorer ces nouveaux défis.

		DÉPENSES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL DÉPENSES		553 000	490 700	-11%
I	Aides aux collectivités - véhicules électriques	70 000	70 000	0 %
I	Programme IRVE	90 000	-	-100 %
I	Programme Bornes Hydrogènes	-	100 000	s.o
F	Charges de personnel - liées à la compétence IRVE	18 000	20 700	15 %
F	Subvention versée à EneRCentre-Val de Loire - Gestion des bornes (2016 + 2017 au BP 2018 / 2018 au BP 2019)	375 000	300 000	-20 %

		RECETTES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL RECETTES		-	87 000	s.o
I	FCTVA (lié à la construction des IRVE)	non valorisé	87 000	s.o

Prise en charge sur Budget Général (Dépenses - recettes)	553 000	403 700
---	----------------	----------------

Environnement

En partenariat avec l'ALEC 37, le SIEIL soutient le Conseil en énergie partagée et les actions de maîtrise de l'énergie de ses communes adhérentes. Un programme de soutien des projets vers la sobriété énergétique des bâtiments est maintenu en 2019.

Deux projets expérimentaux liés aux SMART GRIDS* et à l'exploitation hydrogène sont soutenus par le SIEIL.

**avec les smart grids, ou «réseaux dits intelligents», Le système électrique est piloté de manière plus flexible pour gérer les contraintes (production/consommation) telles que l'intermittence des énergies renouvelables et le développement de nouveaux usages tels que le véhicule électrique.*

		DÉPENSES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL DÉPENSES		750 000	1 050 000	40 %
I	Transition Energétique (fonds de concours)	500 000	350 000	-30 %
I	VINOGRID (études)	250 000	400 000	60 %
I	PROJET METHYCENTRE (APCP)	-	300 000	s.o

Prise en charge sur Budget Général (Dépenses - recettes)	750 000	1 050 000
---	----------------	------------------

PCRS & SIG

Avec la mise en place du service PCRS, c'est l'ensemble du SIG du SIEIL qui s'ouvre vers de nouvelles perspectives d'outils au service des communes membres pour l'aménagement du territoire.

Les premiers relevés sont concluants et permettent au SIEIL de répondre aux obligations réglementaires sur la localisation des réseaux dont il a la maîtrise d'ouvrage (électricité, éclairage public...).

La mise en œuvre d'une véritable base cartographique de données urbaines (BDU) se dessine...

Au moment de la rédaction de ce dossier, les tarifs relatifs aux compétences PCRS et SIG sont en cours d'élaboration et seront communiqués avant la fin de l'année 2018.

Par ailleurs, il sera proposé de créer un budget annexe dédié au PCRS pour 2019, soumis à l'instruction relative aux services publics industriel et commercial.

		DÉPENSES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Évolution % 2019 / 2018
TOTAL DÉPENSES		1 204 000	572 500	-52%
PCRS		1 108 000	429 500	-61%
I	Matériel PCRS (matériel acquis fin 2017)	628 000	0	-100%
I	Matériel informatique, Logiciels, mobilier	124 400	7 000	-94%
I+F	Remboursement de l'annuité de l'emprunt PCRS	50 000	80 000	60%
F	Charges de personnel - liées à la compétence PCRS	250 000	250 000	0%
F	Charges de fonctionnement du service PCRS	55 600	92 500	66%
SIG		96 000	143 000	49%
I	Matériel informatique, Logiciels, mobilier	5 000	5 000	0,0%
F	Charges de personnel - liées à la compétence SIG	61 000	63 000	3,3%
F	Charges de fonctionnement du service SIG	30 000	75 000	150%
		RECETTES		
		BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL RECETTES		1 392 000	100 000	-93%
PCRS		1 392 000	100 000	-93%
I	Emprunt nouveau	1 000 000	-	-100%
F	Participations	392 000	100 000	-74%
SIG		-	-	s.o
F	Cotisation statutaire SIG	<i>Délibération sur les modalités de calcul de la cotisation à venir.</i>		s.o
Prise en charge sur Budget Général (Dépenses - recettes)		-188 000	472 500	

Communication

Les charges de communication du SIEIL sont en hausse pour 2019, du fait de l'organisation du Congrès de notre fédération qui impacte de manière exceptionnelle ce budget, et de la volonté de communiquer sur nos actions mutualisées, sources d'économie pour le SIEIL et ses adhérents.

Le succès du concours Ecoloustic en 2018 conduit à prévoir une enveloppe plus importante afin de mobiliser plus de scolaires, et leurs enseignants, en 2019.

DÉPENSES			
	BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
TOTAL DÉPENSES	142 000	221 700	56 %
I+F Site internet + intranet (y.c maintenance)	6 000	10 700	78%
F Documents d'information obligatoires (CGCT - rapport d'activité, recueil des actes administratifs, rapports de contrôles etc.)	75 000	80 000	7%
F Documents et prestations de communication	34 000	39 000	15%
F Réalisation de vidéos promotionnelles	6 000	5 000	-17%
F Objets communicants - et agendas	10 500	19 000	81%
F Stickage et signalétique des bureaux	4 000	6 000	50%
F Congrès (Congrès des Maires etc.)	5 000	5 000	0,0%
F Congrès FNCCR / 10 ans TECVL	-	35 000	s.o
F Organisation Ecoloustic	1 500	8 000	s.o
F Autres manifestations (RIL, journées d'information)	-	10 000	s.o
F Photothèque	-	4 000	s.o

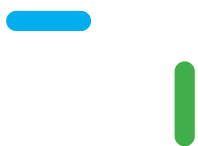
Prise en charge sur Budget Général (Dépenses - recettes)	142 000,00	221 700
---	-------------------	----------------

Équilibre global - Budget principal

	DÉPENSES		
	BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Évolution % 2019 / 2018
Administration générale	5 383 000 €	4 274 400 €	-21%
Électricité	22 982 000 €	22 723 700 €	-1%
Éclairage public	8 418 200 €	8 021 100 €	- 5%
Gaz	671 000 €	557 000 €	-17%
Mobilité durable	553 000 €	490 700 €	-11%
Environnement	750 000 €	1 050 000 €	40%
PCRS & SIG	1 204 000 €	572 500 €	-52%
Communication	142 000 €	221 700 €	56%
TOTAL DÉPENSES RÉELLES (A)	40 103 200 €	37 911 100 €	- 5%

	RECETTES		
	BP+BS 2018	Proposition pour BP 2019	Evolution % 2019 / 2018
Administration générale	12 614 000 €	11 875 000 €	-6%
Électricité	12 642 200 €	12 791 700 €	1%
Éclairage public	2 822 300 €	3 693 500 €	31%
Gaz	150 000 €	137 800 €	-8%
Mobilité durable	0 €	87 000 €	s.o
Environnement	0 €	0 €	s.o
PCRS & SIG	1 392 000 €	100 000 €	-93%
Communication			s.o
TOTAL RECETTES RÉELLES (B)	29 620 500 €	28 685 000 €	- 3%

Besoin de financement (a-b)	10 482 700 €	9 226 100 €	-12 %
------------------------------------	---------------------	--------------------	--------------



12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02 47 31 68 68 - Courriel : sieil@sieil37.fr
www.sieil37.fr